



ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES PREVERT
44190 CLISSON 02.40.54.05.10

Le jeudi 9 mars 2023

**Procès-verbal du conseil d'école n°2
Vendredi 03 mars 2023**

Présents:

- pour la Mairie : Mme Jousset (adjointe aux affaires scolaires), et Mr Fitamant (directeur de la maison de l'enfance),
- pour l'école: Mme Budail (enseignante), Mme Letourneau (enseignante), Mr Goussin (enseignant), Mr Thébaud (enseignant), Mme Albert (enseignante) , Mme Joly (enseignante), Mme Sautrey (enseignante), Mme Barrault(enseignante), Mme Arlotta-Kaas(enseignante), Mme Guinguené(enseignante), Mme Vinet(enseignante) et Mme Suteau (directrice) et Mr Bregeon DDEN
- pour les représentants des parents d'élèves : Mme Canard, Mme Fouquet, Mr PierrePack, Mme Matias, Mme De Saint Pastou, Mme Isquierdo, Mr Chantraîne , Mme Boulangé

Excusés : Mme Morin (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription Vallet Sud Loire Vignoble), Mme Levron (enseignante), Mr Bonnet (maire)

Horaires : Début du Conseil à 18heures

Secrétaire : Mme Albert

1-Accueil, présentation et installation du Conseil d'Ecole

Mme Suteau excuse les absents.

2-Hygiène et sécurité

a- RI : ajout d'un article vote

Mme Suteau explique au conseil les problèmes rencontrés suite à l'impossibilité de familles de pouvoir se déplacer pour prendre en charge leur enfant malade ou blessé sur le temps scolaire. Le RI n'indiquait pas le protocole à suivre dans ces situations. Proposition de l'article à ajouter au RI et vote du conseil.

Vote à l'unanimité de l'assemblée.

Le RI modifié sera diffusé à tous les parents d'élèves avec le procès-verbal suite au conseil d'école.

Organisation des soins et des urgences

Lorsque la santé d'un élève se dégrade et compromet l'accès aux apprentissages, la famille est alors appelée pour que des soins soient prodigués. Les parents peuvent

désigner une personne de confiance en cas d'impossibilité de leur part de se déplacer. Si la famille est injoignable, l'école fait alors appel au Samu-Centre 15 territorialement compétent. Il permet le recours permanent à un médecin urgentiste qui peut donner des conseils à toute personne témoin d'un accident ou d'un malaise. Si nécessaire, elle fait ensuite appel aux services de secours des pompiers.

b- Portillon d'entrée

Le micro de l'interphone du portail d'entrée de l'école était défectueux depuis plusieurs semaines. Mme Suteau ouvrait sans pouvoir communiquer avec les personnes entrantes. Les services techniques sont intervenus pendant les congés de février et le matériel est de nouveau opérationnel.

c- Entretien des locaux

La société d'entretien a été remplacée avant les vacances de février, le 1^{er} février. La problématique de constitution d'une équipe stable pose problème. Le ménage des vacances a été de meilleure qualité dans l'ensemble mais une classe n'a pas été dépoussiérée correctement. Le ménage de jeudi soir n'était pas satisfaisant. Mme Labat en a été informée et reste vigilante elle poursuit une surveillance régulière.

Mairie : un point va être refait avec Mme Labat. Mais le recrutement reste compliqué. Problèmes d'effectifs.

d- Projet pHARe et protocole harcèlement

Mme Suteau explique et présente le projet pHARe ainsi que le protocole harcèlement. Plusieurs partenaires font partie de l'équipe ressource, Mme Morin (IEN), Mme Bessonneau (maître E), Mr Jourdan directeur, Mme Vergniol, Mme Pinho-Reis et Mme Rousseau...Prise en charge et suivi des élèves par les enseignants, collaboration des élèves, journées de formation... Travail en amont sur le harcèlement en classe.

Présentation du Protocole harcèlement qui sera annexé au PV du conseil d'école de ce soir.

3- La vie dans l'école

a- Évaluation d'école

L'équipe d'évaluateurs n'a pas encore pris contact avec l'école.

Suite à la présentation officielle par Mme Morin le 8 novembre 2023 en visioconférence,

9 heures d'auto-évaluation ont été fixées pour le travail en équipe autour des 4 grands domaines (mercredi 7 décembre, mercredi 18 janvier et mercredi 8 février). L'équipe a été divisée en deux groupes qui ont travaillé sur des domaines différents.

Les deux enseignantes à titre provisoire ne participent pas à ce travail puisqu'elles ont des formations autres. 11 collègues participent à l'auto-évaluation sauf absence.

L'enquête auprès des parents a été proposée à l'APE lors du RV préparatoire au CE les parents souhaitent mener cette enquête.

Une rencontre avec Mr Fitamant directeur de la MDE et Sébastien responsable pause méridienne et périscolaire et Mme Suteau a eu lieu le mardi 28 février autour de l'autoévaluation. Mme Suteau a présenté le travail réalisé en équipe, les constats d'amélioration en termes de climat scolaire suite à toutes les mises en place des dernières années sont communs aux deux structures. Moins de conflits et moins d'accidents. La diversité des lieux d'accueil ainsi que les modalités d'organisation de la répartition des élèves y contribuent. Les animateurs remarquent que le travail réalisé au sein des classes sur les messages clairs fonctionne, les enfants verbalisent plus aisément les problèmes et leurs émotions et ils viennent plus facilement demander de l'aide aux adultes en cas de besoin.

Une formation sur les compétences psychosociales via l'agglo est à l'étude, l'idée de partager cette formation avec les enseignants pourrait être étudiée.

Mairie : pour l'agglo, 3 communes sont partantes. Formation dispensée par l'IREPS.

L'équipe enseignante est intéressée, reste à voir comment l'intégrer dans les temps institutionnels.

2 temps forts ont été identifiés avec un partenariat école/MDE : la semaine sans écran à mettre en parallèle d'une semaine fête des jeux de société à la médiathèque et dans le cadre de l'éducation à l'alimentation « le petit déjeuner à l'école »

Le travail en lien avec le restaurant scolaire est aussi repris avec le nouveau chef de cuisine Alexandre Ducrocq. Travail sur les menus et sur l'éco digesteur.

b- *Projet enfant et nature*

Une réunion sur le projet nature a eu lieu avec l'APE le Pré Vert le jeudi 2 février dernier. Plusieurs actions ont été programmées :

- La remise en route du jardin potager par les deux classes de cm1-cm2.
- Le tunnel en saule plus adapté que les cabanes, projet très attendu des élèves et toute la communauté éducative. La structure serait mise en place par les parents et les classes de CM feraient le tressage final. Dates à poser. Récupération de saules après le 17 mars (coupe au verger du nid d'oise). Il faudrait prévoir le moment de planter en mars (après le 17, avant les vacances d'avril) et transmettre le plan d'implantation aux services techniques. Nécessité d'arroser le temps que les saules reprennent. Il faut que des parents viennent préparer le terrain après s'être mis d'accord avec la mairie, un soir après l'école juste avant les vacances d'avril. Les CM1 de madame Letourneau et le CM2 de madame Barrault assureront le tressage.

Mairie : le terrain appartient à la commune, il faut absolument une concertation pour l'implantation (passage de la tondeuse, tenir compte des espaces autour). De plus il y a des camps l'été, il faut que cela entre bien dans l'ensemble des projets portés.

- Remise en place des jardinières avril/mai + ajout de bulbes dans la jachère fleurie.
- Besoin de compost (vers mi-avril) et paillage (vers mi-mai), demande auprès de la mairie. Acquisition d'une ou plusieurs brouettes à prévoir pour transporter les matériaux. Les classes peuvent écrire une lettre aux services techniques espaces verts pour récupérer du matériel de seconde vie.
- Bombes de graines pour toutes les classes à fabriquer : argile, terreau et graines à prévoir. Récupération de boîtes à œufs pour repérer les bombes de chaque élève. A faire dehors aux beaux jours, classe après classe sur une journée. Prévoir deux ou trois parents pour deux ou trois groupes, environ 45 minutes à une heure.
- Végétalisation de toutes les classes avec la contribution de Julie Canard

Le bilan de l'an passé a démontré la nécessité du récupérateur d'eau indispensable pour l'arrosage. L'école a renouvelé la demande auprès de la mairie qui s'était engagée à en installer un l'an passé : récupérateur en commande de 1000 litres.

c- Projet : Nouveau groupe scolaire

Le projet de nouvelle construction du groupe scolaire Jacques Prévert, est au stade du concours d'architectes qui se décompose en deux temps :

- Choix de trois architectes (sur 130 candidats ayant répondu) qui présenteront ensuite une esquisse ;
- Choix de l'architecte en fonction des trois esquisses présentées. Choix des esquisses fin mai début juin.

La mairie sollicitera l'appui de la communauté éducative (Inspectrice de l'Éducation Nationale, directrices des deux écoles et représentants de parents d'élèves) pour la deuxième phase, dans le cadre d'un comité technique. La date de la réunion est programmée le mercredi 7 juin matin.

Le jury de concours devrait se tenir le vendredi 23 juin après-midi. Le lauréat sera donc validé lors du Conseil Municipal du jeudi 6 juillet. Il y aura ensuite une phase de négociation avec le candidat retenu : du 10 au 13 juillet. Le marché sera notifié courant juillet. Il y aura ensuite une mise au point de l'esquisse : semaines 36/37, début septembre. La communauté éducative sera sollicitée début juillet et début septembre pour permettre d'affiner le projet d'esquisse du candidat retenu.

Une fois le marché notifié, voici le rétroplanning prévisionnel du projet :

- Mise au point de l'esquisse (2 semaines) - Septembre - Semaines 36-37
- Remise Avant-projet sommaire (APS) (6 semaines) - Semaine 42
- Validation APS (3 semaines) - Semaine 45
- Avant-projet définitif (APD) (8 semaines) - Semaine 50

- Validation APD (3 semaines) et dépôt PC - 03/2024
- PRO dossier consultation aux entreprises (DCE) (10 semaines) - Semaine 13
- Validation (2 semaines) - Semaine 15
- Consultation des entreprises avril 2024 - Semaine 16
- Choix des entreprises (1 mois d'analyse) - Mai 2024
- Démarrage des travaux dont 1 mois de préparation de chantier juin 2024

La communauté éducative sera naturellement associée à chaque grande étape du projet (APS, APD, ...).

d- Nouveau planning de récréation

Depuis la pandémie, les récréations se déroulent sur deux temps distincts cycle 2 puis cycle 3. La diminution de la densité d'élèves permet des récréations moins accidentogènes. L'équipe a décidé d'effectuer un changement pour les CE2 qui basculent avec le cycle 3 pour le second semestre. Ceci permet aux élèves de côtoyer davantage les élèves de CM avec qui ils seront l'année à venir et aux enseignants de cycle de faire connaissance avec leurs futurs élèves. Les CP/CE1 bénéficient alors de plus d'espaces sur cette partie de l'année scolaire.

4- Les prévisions d'effectifs : pas de mesure de fermeture

L'enquête effectifs a été réalisée en décembre 2022 cette année, il y a eu un dialogue avec les IEN pour justifier du maintien des douze classes. Le 2 février il y a eu un groupe de travail avec les syndicats et le 8 février le CSA (comité social d'administration) qui traitait des moyens d'enseignements pour la rentrée 2023 a acté les ouvertures et fermetures. Aucune mesure n'a été prononcée pour l'école élémentaire à ce jour.

L'ensemble des écoles du département seront réétudiées lors des prochaines instances de carte scolaire. L'absence de fermeture est conditionnée à de nouvelles inscriptions d'ici les prochaines instances. (Voir calendrier ci-dessous)

- CDEN : Jeudi 2 mars

2e PHASE

CSA D : Mardi 20 juin 2023

CDEN : Mardi 27 juin 2023

3e PHASE SEPTEMBRE 2023

Le maintien de la douzième classe en place permet de meilleures conditions d'accueil pour les élèves en inclusion en cycle 3.

Ceci permet également de scinder la cohorte difficile des CM2 en 4 groupes distincts et de respecter le nombre maximum de 24 en CP/CE1.

Cette répartition sera susceptible d'évoluer en fonction des départs et arrivées au sein des différents niveaux de classe d'ici à septembre.

	EFFECTIF PREVU	
NIVEAU	Effectif détaillé	Total
1 -CPa	23	23
2 -CPb	23+1(ulis)	24
3 -CE1a	21 + 1(ulis)	22
4 -CE1b	21+1 (ulis)	22
5 -CE2a	23 +1(ulis)	24
6 -CE2b	24+1(ulis)	25
7 -CM1	24 + 2(ulis)	26
8 -CM1/CM2a	13 + 9 +2(ulis)	24
9 -CM1/CM2b	12+10+2(ulis)	24
10 -CM2	25 +1(ulis)	26
11 – CE1/CM2	6+12	18
12 – ULIS	12	
TOTAL PREVU		258

5-Les projets de classe

a- Journée olympique de l'école et olympiades CE2

Des olympiades sont organisées par la ville en partenariat avec le lycée Aimé Césaire pour les élèves de CE2 des deux écoles privée (53 élèves) et publique (51 élèves).

Présentation du projet par les lycéens le lundi 6 mars de 15h30 à 16h15.

Olympiades le vendredi 7 avril 2023 pendant la semaine paralympique.

C'est un projet qui a vocation à durer dans le temps.

Reprise de la journée école sur le thème des jeux olympiques le mardi 4 Juillet 2023. Tous les élèves de l'école sont mélangés, 15 équipes sont formées avec des élèves du CP au CM2. 5 ateliers différents sont proposés et chaque groupe y participe. Les parents sont associés au projet pour la mise en place des différentes activités. Le restaurant scolaire s'associe également sur le thème du menu et proposer un repas pour les enseignants et les parents

participants. Idée de réaliser ce jour-là également une action solidaire pour les enfants hospitalisés et de mettre en place un atelier en lien avec le handicap.

b- projets de classe

1. Médiathèque et BCD

Toutes les classes sont inscrites pour la médiathèque beaucoup d'entre elles ont déjà réalisé les ateliers. Chaque enseignant peut emprunter pour sa classe pour un délai de 4 semaines. A la BCD, la commission de l'APE s'active et offre aux enfants un espace accueillant et bien achalandé. Le prêt du matin sur le temps d'accueil fonctionne très bien. Encore une fois un grand merci à toutes les mamans qui interviennent sur la BCD. Les mamans constatent que certaines classes viennent moins, il faut remobiliser les élèves de cycle 3.

L'équipe a mis en place un système de passeport permettant aux élèves d'accéder à la BCD pendant les récréations de manière autonome pour lire et non pour emprunter. Cette proposition a été reçue avec enthousiasme et fonctionne très bien pour le moment. 6 passeports sont disponibles, un point sera fait en conseil d'enfants pour le retour des élèves.

2. Cinéma

La deuxième séance a eu lieu le vendredi 3 février et la dernière sera le vendredi 9 juin.

3. Spectacles

Les Cpa et b vont aller voir le spectacle la légende de Tsolmon les 3 et 4 avril prochain dans le cadre de cep party Espace culturel LE CHAMPILAMBART.

Spectacle musique et danse sur les jeux olympiques des CM dans le cadre du projet Artissimo à la salle Arlekino à Clisson.

L'école remercie vivement les deux papas régisseurs de son et lumières, ce fut un moment magique pour les enfants comme pour les spectateurs. L'APE remercie les enseignantes et les intervenantes pour la qualité du travail restitué, moment plein d'émotions.

Est-ce que la salle va être équipée ? Est-ce qu'un technicien peut être mis à disposition ?

Mairie : non. Les spectacles qui ont lieu dans la salle prévoient leurs matériel et leur régisseur .

La salle de spectacle de Clisson est associée à la chapelle Saint Jacques.

4. La cicadelle

Les séances avec la cicadelle ont été reprogrammées cette année du CE2 au CM2.

LPO : interventions subventionnées par la mairie sur 2 demies journées pour les deux classes de CP l'année dernière ont conduit les enseignantes à renouveler l'expérience le 05.05.2023

5. EPS

Les CM1 ont terminé leur cycle piscine, les CE2 finissent le 14 mars et les CE1 prennent la relève le 21 mars. La classe bleue des CP aura lieu en fin et se prépare (1 heure par jour pendant une semaine).

Le SRAV en partenariat avec la ville a démarré pour les élèves de CM . Il y a trois blocs à passer et une validation sur route lors du bloc 3. Deux éducateurs habilités de la solid' financés par la ville vont intervenir auprès des élèves de CM2 pour la passation du bloc 3 sur route. L'idée à long terme serait de démarrer le SRAV plus vite dans la scolarité pour ne pas avoir tous les blocs à passer en CM.

Bloc 1 : monter, s'arrêter, démarrer, s'équiper...sur la cour de récré.

Bloc 2 : panneaux et circuit sur l'école. La mairie a commandé les panneaux, une piste vélo.

Bloc 3 : 1ère semaine d'avril et de mai, rouler en groupe sur route avec les intervenants de la solid'.

Les classes de CM1 Mme Letourneau et CM2 Mme Barrault ont participé à des rencontres sportives dans le cadre de l'USEP. Découverte de nouvelles activités. Une journée canoë kayak est prévue en juin pour les CM1.

Des séances découverte en partenariat avec le club de foot de Clisson viennent de démarrer avec les CP. 6 séances prévues et une journée sportive le 8 juin.

Des séances de badminton sont prévues avec les CE1 en partenariat avec le club de Bad de la ville. Rencontre prochaine avec les éducateurs et une séance sur le site du Val de Moine est prévue.

Des séances de basket dans le cadre du basket école sont à définir pour la fin d'année.

Rugby avec les CM à l'étude pour le moment.

6- Sorties

Visite du planétarium des CE1 et CM1.

Sortie photos avec Patrick Trécul des CM1, une deuxième prévue au printemps.

Visite à l'historial de Vendée des CM.

Visite du château de Nantes par les élèves de CM2.

Visite au château de Tiffauges des CM1 le 14.03.23

CE2 garenne Lemot et visite du château en prévision. Retour au printemps, visite en lien avec la mythologie et un atelier autour de la gravure. (Mai ou juin?)

Exposition à la Garenne Lemot pour septembre 2023 CE1/CE2.

Voyage en Normandie des CM1/CM2 a et b.

Voyage à l'île de Ré des CM2.

Déplacements en train : très difficile de réserver des billets, il faut réserver avec une carte bancaire c'est très compliqué. Serait-il possible de passer par une agence locale pour ce type de prestations le train étant quatre fois moins cher et plus écologique ?

6- Questions APE :

- Remerciement suite au spectacle de danse et musique avec Artissimo
- Nouveau groupe scolaire
- Projet nature : récupérateur d'eau
- Restaurant scolaire : repas, goûter. Bons retours au niveau de la cantine. Les élèves apprécient le cuisinier. Les enfants trouvent qu'il n'y a pas assez de quantité lors du goûter. Mairie : Il y a eu des petites erreurs de livraison qui ont perturbé les remarques des enfants ont été entendues.

Le prochain conseil d'école se déroulera le 09 juin 2023

Mme Suteau clôture le conseil d'école à 20h05 heures.

Mme Albert , secrétaire

Mme Suteau , présidente,